PROCÈS-VERBAL de la table d’action et de concertation de l'AFELC-UQAM tenue le 3 mars 2020 à 18h au J-1180 **.**LOCAL du Pavillon Judith-Jasmin : 405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

0. Ouverture et procédure

Proposition 0.1 : Que l’on ouvre la rencontre.
Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

Ouverture à 18h05

Proposition 0.2 : Que Émy et Joaneve soient respectivement à la présidence et à la prise de note.
Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

Proposition 0.3 : Que l’on adopte l’ordre du jour suivant :

0. Procédures initiales
    - 0.1. Ouverture
    - 0.2. Praesidium
    - 0.3. Ordre du jour
1. Rapports exécutant.e.s
2. Charte des anges
3. AG AFELC
4. Varia

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Rapports exécutant.e.s

Proposition d'accorder 4 semaines de bourse à Marie-Pierre pour le mois de janvier.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition d'accorder 4 semaines de bourse à Amanda pour le mois de janvier.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition d'accorder 2 semaines de bourse à Émy pour le mois de janvier.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition d'accorder 3 semaines de bourse à Félix pour le mois de janvier.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition d'accorder 4 semaines de bourse à Julien pour le mois de janvier.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition d'accorder 4 semaines de bourse à Amanda pour le mois de février.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition d'accorder 4 semaines de bourse à Julien pour le mois de février.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres de la TAC discutent et se questionnent sur la fréquence et la durée des rencontres de l'exécutif de l'AFELC et suggèrent de remédier à la situation.

2. Charte des anges

Proposition 2.1 : Que la charte des anges tel que révisé (https://docs.google.com/document/d/1DU5pE4KLslDh-Hw5hauifmvFBcxSQkhfSY4vzuHkeu4/edit?usp=sharing) soit adopté

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition 2.2 : Que les association d'unité de programme et l'Afelc s'engage à appliqué le code Angelot (voir annexe 1) dans les établissements où les événements alcoolisé sont organisé.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. AG AFELC
4. Varia

Annexe 1

Code Angelot à donner aux bars/dans les toilettes.

Le code Angelot

1. Angelot sans glace

*Le personnel assure ta **sécurité** dans l'établissement*

2. Angelot avec glace
*La personne a besoin d'un **accompagnement** jusqu'à la sortie du bar*

3. Angelot avec de la lime
*Cela indique qu'**une agression** a eu lieu ou la personne est intoxiquée. On doit appeler **la police.***

Proposition 4 : Que l'on fermer la rencontre

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture de rencontre : 20:55